

RCS : EPINAL
Code greffe : 8801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1962 B 50013
Numéro SIREN : 775 717 960
Nom ou dénomination : SOCIETE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE LORRAINE

Ce dépôt a été enregistré le 29/01/2020 sous le numéro de dépôt 397

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
EPINAL

Espace Judiciaire J-V Daubié
Place Jeanne d'Arc
88000 EPINAL

Tél : 03 54 59 18 50

ACD

7 RUE ROLAND THIERY
ZAC DE LA ROCHE
88000 EPINAL

V/REF :

N/REF : 62 B 50013 / 2020-B-397

Le greffier du tribunal de commerce d'Epinal certifie qu'il a reçu le 29/01/2020,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/06/2019.

Concernant la société

SOCIETE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE LORRAINE
Société par actions simplifiée
19 avenue de la Fontenelle
88100 Saint-Dié-des-Vosges

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2020-B-397 le 29/01/2020

R.C.S. EPINAL 775 717 960 (62 B 50013)

Fait à EPINAL le 29/01/2020,

LE GREFFIER



Désignation de l'entreprise : SAS SOFILOR		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 19. Av.de la Fontenelle		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 7 7 5 7 1 7 9 6 0 0 0 0 1 4		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le, 30062019					
		N-1 30062018					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CC			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	35 408	35 174	234
		Fonds commercial (1)	AH	AI	339 230		339 230
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	3 250	1 494	1 756
		Avances et comptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AG	37 000		37 000
		Constructions	AP	AC	333 000	92 084	240 916
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	5 066	4 557	509
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	310 370	274 625	35 745
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	1 063 323	407 933	655 390	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BC			
		En cours de production de services	BP	BQ	52 693		52 693
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	1 269 381	212 316	1 057 065
		Autres créances (3)	BZ	CA	52 485		52 485
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	161 069	920	160 148
Disponibilités		CF	CG	468 550		468 550	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	23 951		23 951	
	TOTAL (III)	CJ	CK	2 028 128	213 236	1 814 892	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	3 091 452	621 169	2 470 282	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :			
Clause de réserve de propriété : *	Immobili- sations :	CP	CR				
		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2 BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SOFILOR		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 360 000)	DA	360 000	360 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	221 030	221 030
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	36 000	36 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	371 189	346 655
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	262 995	212 034
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 251 214	1 175 719
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	68 146	112 381
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	2 554	4 004
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	178 900	227 062
	Dettes fiscales et sociales	DY	529 259	500 050
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	52 711	20 448
Compte régul.	EB	387 498	390 996	
Produits constatés d'avance (4)	EC	1 219 068	1 254 942	
TOTAL (IV)	ED			
Ecarts de conversion passif *	(V)			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 470 282	2 430 661	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 196 124	1 186 836
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SOFILOR		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF			
		FG	2 674 901	FH		FI	2 674 901	2 600 752	
		FJ	2 674 901	FK		FL	2 674 901	2 600 752	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM	395	(5 768)	
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	5 000	4 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	204 821	224 009	
	Autres produits (1) (11)					FQ	44	64	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 885 161	2 823 056	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 087 511	1 028 834	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	50 983	51 953	
	Salaires et traitements *					FY	892 852	899 011	
	Charges sociales (10)					FZ	311 681	326 922	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	28 575	30 745
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	119 831	117 652
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	13 869	42 841	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 505 301	2 497 958	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	379 860	325 098	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	63	491	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 150		
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		1 458	
	Total des produits financiers (V)						GP	1 213	1 949
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	277	1 793	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 028	4 445	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	3 305	6 238	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 092)	(4 289)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	377 768	320 809	

Désignation de l'entreprise SAS SOFILOR		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 3 143	2 422
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	233 545
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 3 143	235 967
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 35 046	85
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	264 345
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 35 046	264 430
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (31 903)	(28 463)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 82 870	80 312
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 2 889 517	3 060 972
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 2 626 522	2 848 938
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN 262 995	212 034
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		1G	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K 1 089	1 573
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1 95 319	61 152
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	35 046	3 143	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs			

Etats financiers au 30/06/2019

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 470 282 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 2 889 517 euros et un total **charges** de 2 626 522 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 262 995 euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2018** et finit le **30/06/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés en appliquant les dispositions des règlements N° 2002-10 et 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatifs aux actifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) .

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- | | |
|--|------------|
| - Agencements, Aménagements, Installations : | 5 à 10 ans |
| - Matériel de transport | 4 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | 3 à 10 ans |
| - Mobilier de bureau | 5 à 10 ans |

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les encours sont évalués en fonction de l'avancement des travaux.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

L'entreprise a bénéficié d'un C I C E de 36 554 € euros au titre de l'année 2018.
Il sert à conforter les fonds propres et réaliser des investissements.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement					1 336	377 887
Autres	379 223					377 887
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	379 223				1 336	377 887
CORPORELLES						
Terrains	37 000					37 000
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	333 000					333 000
Instal technique, matériel outillage industriels	5 066					5 066
Instal., agencement, aménagement divers	199 123		860			199 983
Matériel de transport			4 270			4 270
Matériel de bureau, informatique et mobilier	106 117					106 117
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	680 306		5 130			685 436
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	1 059 529		5 130		1 336	1 063 323

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	35 783	2 221	1 336	36 668
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35 783	2 221	1 336	36 668
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	75 434	16 650		92 084
Instal technique, matériel outillage industriels	4 364	193		4 557
Autres Instal., agencement, aménagement divers	170 582	5 427		176 009
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	94 532	4 084		98 616
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	344 912	26 354		371 266
TOTAL	380 695	28 575	1 336	407 933

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	30/06/2019	Observations
	Acheté	19 712
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués	319 518	
Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL	339 230	

--

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros

30/06/2019

Entreprises liées

Entreprises avec un
lien de participationDettes, créances
représentées par
effets de commerce

Bilan Actif

Capital souscrit non appelé

Actif immobilisé

Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles
Participations
Créances sur participations
Prêts
Autres titres immobilisés
Autres immobilisations financières

Actif circulant

Avances, acomptes versés sur commandes
Clients et comptes rattachés
Autres créances
Capital souscrit appelé non versé
Valeurs mobilières de placement
Disponibilités

93 693

Bilan Passif

Dettes

Emprunts obligataires convertibles
Autres emprunts obligataires
Emprunts et dettes envers établissements de crédits
Emprunts et dettes financières divers
Avances, acomptes reçus sur commandes
Dettes fournisseurs comptes rattachés
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
Autres dettes

1 089

116 725

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

	30/06/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 500,00	240,0000	360 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	1 500,00	240,0000	360 000,00

Charges à payer

Etat exprimé en euros		30/06/2019
Total des Charges à payer		324 216
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		40
<i>INT.COURUS S/EMP.ETB.CREDIT.</i>	40	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		101 249
<i>FRS.FACT.NON PARVENUES.</i>	101 249	
Dettes fiscales et sociales		175 015
<i>PROV.POUR CONGES.A PAYER</i>	91 206	
<i>PROVISION POUR PRIMES</i>	31 050	
<i>CHARGES SOCIALES SUR CP</i>	29 285	
<i>PROVISION CH SOCIALES / PRIMES</i>	12 525	
<i>CHARGES FISCALES SUR CP</i>	1 557	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	9 392	
Autres dettes		47 911
<i>AVOIRS A ETABLIR</i>	2 665	
<i>DIVERS CHARGES A PAYER.</i>	45 246	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			23 951
assurances		10 597	
consommables		2 810	
maintenance matériel et logiciel		3 852	
abonnements documentation		2 106	
médecine du travail		975	
cotisations		3 611	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			23 951

Effectif moyen

	30/06/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	4	
	Professions intermédiaires		
	Employés	23	
	Ouvriers		
	TOTAL	26	

--

ANNEXE - Elément 8

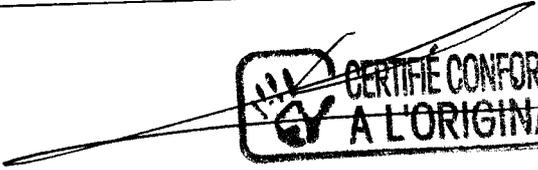
Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/06/2019

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties BNP - PRIVILEGE PRETEUR DENIERS SUR EMPRUNT 300000 € capital restant à rembourser : 68 105.74 €	68 106 68 106	
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés valeur actuelle probable des indemnités à verser : 219 014 € dette actuarielle : 109 311 € Fonds constitué : contrat indemnités de fin de carrière au 30 juin 2019 : 72.500 €	36 811 36 811	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	104 917	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

 CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

**“SOCIETE FIDUCIAIRE ET COMPTABLE LORRAINE”
SOFILOR**

**Société Par Actions simplifiée
Société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes
Au capital de 360.000 Euros
Siège social : 19 Avenue de la FONTENELLE
88100 - SAINT DIE DES VOSGES**

RCS EPINAL 775 717 960

==oOo==

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 18 DECEMBRE 2019**

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RESOLUTION ADOPTEE

I-PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **30 juin 2019** s'élevant à **262.994,70 €** comme suit :

Bénéfice de l'exercice	262.994,70 €
Distribution de dividendes soit 140 Euros par action	- 210.000,00 €
Le solde, soit	52.994,70 €

Affecté au compte “Réserves statutaires”

De ce fait, le compte « Réserves statutaires » passerait d'un solde créditeur de 371.188,93 euros à un solde créditeur de 424.183,63 euros.

Les dividendes seront mis en paiement au cours **du mois de décembre 2019**.

Le régime fiscal applicable aux dividendes est le suivant :

- les dividendes seront soumis au taux forfaitaire unique d'imposition des revenus mobiliers de 30 % s'agissant d'une distribution au profit de personnes physiques, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% au titre des prélèvements sociaux.

Les dividendes versés aux personnes physiques seront donc précomptés par la société du ou des prélèvements à la source suivant :

- ✦ d'un prélèvement social obligatoire de 17,2 %,
- ✦ d'un prélèvement au taux de 12,8 % pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France (article 117 quater nouveau du Code général des impôts). Pour le calcul de ce prélèvement, les revenus sont retenus pour leur montant brut. Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année, tel que défini au 1° du IV de l'article 1417, est inférieur à 50 000 Euros pour les

COPIE

contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75 000 Euros pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensés de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater. Ce prélèvement s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.

- Toutefois, ces dividendes étant éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI à hauteur de 560 €, les personnes physiques pourront néanmoins, lors de leur déclaration de revenus, opter pour l'application de cet abattement et l'imposition des revenus suivant le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

- Ces dividendes ne sont éligibles à aucun abattement, ni à aucun prélèvement social, à hauteur de 209.440 €, s'agissant d'une distribution au profit de personne morale.

L'Assemblée Générale prend ensuite acte des distributions suivantes de dividendes au titre des trois précédents exercices :

2017/18	187.500 €	oui à hauteur de 500 € Non à hauteur de 187.000 €
2016/17	201.000 €	oui à hauteur de 536 € Non à hauteur de 200.464 €
2015/16	201.000 €	oui à hauteur de 536 € Non à hauteur de 200.464 €

II-RESOLUTION ADOPTEE

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **30 juin 2019** s'élevant à **262.994,70 €** comme suit :

Bénéfice de l'exercice	262.994,70 €
Distribution de dividendes soit 140 Euros par action	- 210.000,00 €
Le solde, soit	52.994,70 €

Affecté au compte "Réserves statutaires"

De ce fait, le compte « Réserves statutaires » passerait d'un solde créditeur de 371.188,93 euros à un solde créditeur de 424.183,63 euros.

Les dividendes seront mis en paiement au cours **du mois de décembre 2019**.

Le régime fiscal applicable aux dividendes est le suivant :

- les dividendes seront soumis au taux forfaitaire unique d'imposition des revenus mobiliers de 30 % s'agissant d'une distribution au profit de personnes physiques, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% au titre des prélèvements sociaux.

Les dividendes versés aux personnes physiques seront donc précomptés par la société du ou des prélèvements à la source suivant :

✚ d'un prélèvement social obligatoire de 17,2 %,

✚ d'un prélèvement au taux de 12,8 % pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en

France (article 117 quater nouveau du Code général des impôts). Pour le calcul de ce prélèvement, les revenus sont retenus pour leur montant brut. Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année, tel que défini au 1° du IV de l'article 1417, est inférieur à 50 000 Euros pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75 000 Euros pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensés de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater. Ce prélèvement s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.

- Toutefois, ces dividendes étant éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI à hauteur de 560 €, les personnes physiques pourront néanmoins, lors de leur déclaration de revenus, opter pour l'application de cet abattement et l'imposition des revenus suivant le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

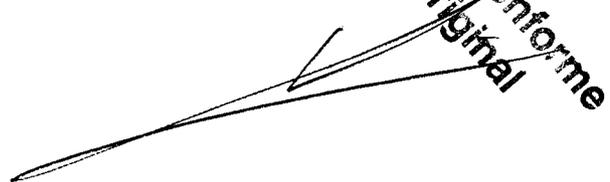
- Ces dividendes ne sont éligibles à aucun abattement, ni à aucun prélèvement social, à hauteur de 209.440 €, s'agissant d'une distribution au profit de personne morale.

L'Assemblée Générale prend ensuite acte des distributions suivantes de dividendes au titre des trois précédents exercices :

2017/18	187.500 €	oui à hauteur de 500 € Non à hauteur de 187.000 €
2016/17	201.000 €	oui à hauteur de 536 € Non à hauteur de 200.464 €
2015/16	201.000 €	oui à hauteur de 536 € Non à hauteur de 200.464 €

Cette résolution est adoptée à "l'unanimité"

*Certifié conforme
à l'original*



**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

concernant

SOFILOR
Société par Actions Simplifiée
au capital de € 360.000,-
19 Avenue de la Fontenelle
88100 SAINT-DIE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

Période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019

Mesdames et Messieurs les Associés,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire en date du 13 décembre 2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFILOR SAS relatifs à l'exercice clos le 30.06.2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous avons estimé que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes, sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01.07.2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimerons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

VI. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs, et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels, et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mulhouse, le 29 novembre 2019



NORME AUDIT SAS
Commissaire aux Comptes
Représentée par G. CHAPUIS

Désignation de l'entreprise : SAS SOFLOR		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 19. Av. de la Fontenelle		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 7 7 5 7 1 7 9 6 0 0 0 0 1 4		88100 ST DIE DES VOSGES						
		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N, clos le, 30062019						
		N-1 30062018						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	35 408	35 174	234	
		Fonds commercial (1)	AF	AI	339 230		339 230	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	3 250	1 494	1 756	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AC	37 000		37 000	
		Constructions	AP	AC	333 000	92 084	240 916	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	5 066	4 557	509	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	310 370	274 625	35 745	
Immobilisations en cours	AV	AW						
Avances et acomptes	AX	AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI				
		TOTAL (II)	BJ	BK	1 063 323	407 933	655 390	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ	52 693			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
			Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	1 269 381	212 316	1 057 065
			Autres créances (3)	BZ	CA	52 485		52 485
			Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
			Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	161 069	920	160 148
DIVERS		Disponibilités	CF	CG	468 550	468 550		
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	23 951		23 951	
		TOTAL (III)	CJ	CK	2 028 128	213 236	1 814 892	
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Comptes de régularisation		Ecarts de conversion actif *	CN					
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	3 091 452	621 169	2 470 282		
Renvois : (1) Dont droit au bail:			1A			2 430 661		
Clause de réserve de propriété: *			CP					
Immobilisations :								
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :								
(3) Part à plus d'un an :								
Stocks :								
Créances :								



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS SOFILOR		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :360 000.....)	DA	360 000	360 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	221 030	221 030	
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	36 000	36 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	371 189	346 655	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	262 995	212 034	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TO TAL (I)	DL	1 251 214	1 175 719	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
		Avances conditionnées	DN		
TO TAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
TO TAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	68 146	112 381	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	2 554	4 004	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	178 900	227 062	
	Dettes fiscales et sociales	DY	529 259	500 050	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	52 711	20 448	
Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB	387 498	390 996		
TO TAL (IV)	EC	1 219 068	1 254 942		
Ecart de conversion passif *	ED				
TO TAL GENERAL (I à V)	EE	2 470 282	2 430 661		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H	1 196 124	1 186 836		

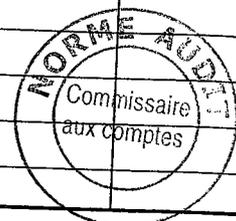


* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
Désignation de l'entreprise : SAS SOFILOR							
					Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD	FE	FF			
		FG	FH	FI	2 674 901	2 600 752	
		FJ	FK	FL	2 674 901	2 600 752	
	Chiffres d'affaires nets*						
	Production stockée *			FM	395	(5 768)	
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO	5 000	4 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	204 821	224 009	
	Autres produits (1) (11)			FQ	44	64	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 885 161	2 823 056	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	1 087 511	1 028 834	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	50 983	51 953	
	Salaires et traitements *			FY	892 852	899 011	
	Charges sociales (10)			FZ	311 681	326 922	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$			GA	28 575	30 745
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	119 831	117 652
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)			GE	13 869	42 841	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 505 301	2 497 958
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	63	491	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	1 150		
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		1 458	
Total des produits financiers (V)				GP	1 213	1 949	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	277	1 793	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	3 028	4 445	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	3 305	6 238	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)							
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)							
				GV	(2 092)	(4 289)	
				GW	377 768	320 809	

Désignation de l'entreprise SAS SOFILOR		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 143		2 422
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			233 545
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 143		235 967
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	35 046		85
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			264 345
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	35 046		264 430
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(31 903)		(28 463)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	82 870		80 312
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 889 517		3 060 972
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 626 522		2 848 938
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	262 995		212 034
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP			
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	1 089		1 573
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	95 319		61 152
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A4				
(7) Détails des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels			35 046	3 143	
(8) Détails des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 470 282 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 2 889 517 euros et un total charges de 2 626 522 euros, dégageant ainsi un résultat de 262 995 euros.

L'exercice considéré débute le 01/07/2018 et finit le 30/06/2019.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Les comptes de l'exercice ont été arrêtés en appliquant les dispositions des règlements N° 2002-10 et 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatifs aux actifs.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- | | |
|--|------------|
| - Agencements, Aménagements, Installations : | 5 à 10 ans |
| - Matériel de transport | 4 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | 3 à 10 ans |
| - Mobilier de bureau | 5 à 10 ans |



Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Participations, autres titres immobilisés , valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute , une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les encours sont évalués en fonction de l'avancement des travaux.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Faits caractéristiques

L'entreprise a bénéficié d'un C I C E de 36 554 € euros au titre de l'année 2018.
Il sert à conforter les fonds propres et réaliser des investissements.



Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2019
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES						
	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	379 223			1 336	377 887
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	379 223			1 336	377 887

CORPORELLES						
	Terrains	37 000				37 000
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	333 000				333 000
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 066				5 066
	Instal., agencement, aménagement divers	199 123		860		199 983
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	106 117		4 270		110 387
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	680 306		5 130		685 436

FINANCIERES						
	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES					

TOTAL	1 059 529		5 130		1 336	1 063 323
--------------	------------------	--	--------------	--	--------------	------------------



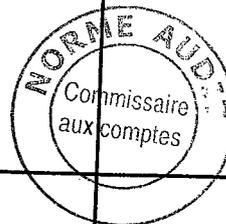
Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2019
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	35 783	2 221	1 336	36 668
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35 783	2 221	1 336	36 668
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	75 434	16 650		92 084
Instal technique, matériel outillage industriels	4 364	193		4 557
Autres Instal., agencement, aménagement divers	170 582	5 427		176 009
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	94 532	4 084		98 616
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	344 912	26 354		371 266
TOTAL	380 695	28 575	1 336	407 933

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	30/06/2019	Observations
Acheté	19 712	
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	319 518	
TOTAL	339 230	

--



ANNEXE - Elément 6.01

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros	30/06/2019	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
Bilan Actif				
Capital sous crit non appelé				
Actif immobilisé				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
Actif circulant				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés		93 693		
Autres créances				
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Bilan Passif				
Dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers		1 089		
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés		116 725		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				



ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

	30/06/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 500,00	240,0000	360 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	1 500,00	240,0000	360 000,00



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/06/2019

Total des Charges à payer		324 216
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INT.COURUS S/EMP.ETB.CREDIT.</i>	40	40
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FRS.FACT.NON PARVENUES.</i>	101 249	101 249
Dettes fiscales et sociales <i>PROV.POUR CONGES.A PAYER</i> <i>PROVISION POUR PRIMES</i> <i>CHARGES SOCIALES SUR CP</i> <i>PROVISION CH SOCIALES / PRIMES</i> <i>CHARGES FISCALES SUR CP</i> <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	91 206 31 050 29 285 12 525 1 557 9 392	175 015
Autres dettes <i>AVOIRS A ETABLIR</i> <i>DIVERS CHARGES A PAYER.</i>	2 665 45 246	47 911



ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/06/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			23 951
assurances		10 597	
consommables		2 810	
maintenance matériel et logiciel		3 852	
abonnements documentation		2 106	
médecine du travail		975	
cotisations		3 611	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			23 951



ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

		30/06/2019	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		4	
	Professions intermédiaires			
	Employés		23	
	Ouvriers			
	TOTAL		26	



